



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Exode des infirmiers vers la Belgique

Question écrite n° 4942

Texte de la question

M. Guillaume Florquin alerte Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur l'exode des infirmiers vers la Belgique. Dans la circonscription de M. le député, frontalière avec la Belgique, un nombre croissant d'infirmiers quittent les établissements hospitaliers et les EHPAD français pour aller exercer de l'autre côté de la frontière. Attirés par une rémunération plus attractive, une meilleure reconnaissance de leur profession et des conditions de travail plus favorables, ces soignants privilégient des structures offrant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, une charge de travail plus supportable et une plus grande stabilité de l'emploi. En France, le salaire moyen annuel brut des infirmiers était de 32 397 euros en 2020, un montant inférieur de 10 % au salaire moyen national. Actuellement, dans la fonction publique hospitalière, un infirmier perçoit en début de carrière 2 102 euros brut et un maximum de 3 578 euros brut en fin de carrière. Ces rémunérations restent bien en-deçà de celles pratiquées dans des pays voisins comme la Belgique, où le salaire moyen annuel brut atteint 62 316 euros, soit près du double du niveau français. Ce différentiel salarial, conjugué à des conditions de travail jugées difficiles en France, contribue à un phénomène d'exode préoccupant vers la Belgique. Ce mouvement aggrave la pénurie de soignants sur le territoire français, mettant en tension les établissements de santé qui peinent à recruter et à fidéliser leur personnel. En conséquence, les postes vacants se multiplient, les équipes restantes sont surchargées et la qualité des soins s'en trouve affectée. Ce phénomène illustre une crise plus large de l'attractivité du métier d'infirmier en France, dans un contexte où l'OCDE souligne une baisse du nombre de jeunes souhaitant embrasser cette profession entre 2018 et 2022. Face à cette situation alarmante qui met en péril l'offre de soins sur le territoire et accentue la crise des vocations, il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement envisage de prendre pour revaloriser la rémunération et les conditions de travail des infirmiers en France et quelles initiatives sont prévues pour rendre plus attractifs les établissements hospitaliers et éviter l'exode des soignants vers les pays frontaliers.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Florquin](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4942

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1543